

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 27 avril 2018, 9 h
Local 536, Pavillon Léopold-Taillon

Présences :

Donatien Avelé (Administration)
Sonia Blaney (Sc. des aliments, nutrition et études familiales)
Roger Boudreau (Ingénierie)
Lacina Coulibaly (Edmundston)
Anik Dubé (Science infirmière)
Caitlin Furlong (Représentante étudiante)
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)
Simon Lamarre (Sciences)
Francis LeBlanc (Président)
Nicholas Léger-Riopel (Droit)
Denise Merkle (Arts et sc. sociales : sciences humaines, langues, linguistique et littérature)
Patrice Nicolas (Arts et sc. sociales : beaux-arts)
Mario Paris (Travail social)
Christine Paulin (Arts et sc. sociales : sciences sociales)
Julie Philibert (Représentante étudiante)
Annie Roy-Charland (Psychologie)
François Vigneau (Vice-doyen)

Absences :

Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)
Gérard Fillion (Administration)
Jamel Ghouli (Ingénierie)
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)
Sébastien Plante (Shippagan)
Gilles Robichaud (Sciences)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 9 h 06.

Le doyen présente aux membres du Conseil Caitlin Furlong et Julie Philibert, nouvelles représentantes étudiantes. Leur mandat au Conseil est le même que celui à l'Association étudiante des cycles supérieurs de l'Université de Moncton, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modifications apportées à l'ordre du jour :

- Retrait du point 9 « Conversion salariale » vu l'absence du membre responsable de ce point.
- Retrait du point 10 « Concours régulier et aide à la diffusion » vu l'absence du membre responsable de ce point.
- Ajustement de la numérotation des points subséquents.
- Ajout du point 10a « Service d'aide en statistique ».
- Ajout du point 10b « Nouveau programme de collaborations inter-campus ».

R-01-CFESR-180427 : Annie Roy-Charland, appuyée par Denise Merkle, propose que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

R-02-CFESR-180427 : Donatien Avelé, appuyé par Sonia Blaney, propose que le procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

[4.] Rapport du Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche

Le suivi du dossier de professeur associé a été assuré.

[5.A.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Création du programme de Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes. Ce point est à l'ordre du jour du Sénat académique du 4 mai prochain.

[6.] Proposition de modification du règlement 27 – Crédits reconnus en équivalence

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[8.] Politique sur les éditeurs malhonnêtes

Cette politique a été appliquée durant les séances d'évaluation des concours internes de financement de la recherche de la FESR. La Bibliothèque Champlain, en collaboration avec la FESR, s'est abonnée à la liste noire de Cabell qui est un outil pour détecter les éditeurs malhonnêtes.

La politique sera révisée à l'automne et ce point reviendra à une prochaine réunion.

[9.] Concours régulier de subvention de recherche

La séance d'évaluation des demandes de subvention au concours régulier a eu lieu le 6 avril dernier.

[11.B.] Plan de cours

Le Sénat académique demande un règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs. Le Comité d'étude et de révision a discuté de nouveau de cette question et suggère de ne pas présenter un règlement au Conseil de la FESR étant donné l'absence de publication officielle par l'Université des objectifs de cours adoptés par le Sénat académique pour chaque cours. Ces objectifs sont actuellement inaccessibles ou inexistantes.

Une discussion suit. Les membres constatent qu'il est important de créer un règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs afin de protéger les étudiantes et étudiants et les professeures et professeurs. Toutefois, il faut les outils nécessaires afin de pouvoir présenter un règlement à cet effet.

Le doyen et le vice-doyen de la FESR rencontreront le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales pour discuter de la question.

[11.C.] Programmes avec thèse à temps partiel

Un projet de règlement universitaire encadrant les études à mi-temps dans les programmes avec thèse a été soumis au comité des études supérieures, qui suggère des modifications et certains membres ont émis des réserves quant à l'opportunité même d'offrir un tel régime à mi-temps pour un bon nombre de nos programmes.

On rappelle alors que l'administration de l'Université de Moncton tient à offrir certains de ses programmes avec thèse à mi-temps. Une procédure relative à l'autorisation d'offrir un programme à mi-temps pourrait être mise au point en même temps que la préparation du règlement universitaire et la modification des conditions financières.

4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE

Le vice-doyen présente huit demandes de statut de professeur associé et une demande de chercheuse associée.

A. PROFESSEURS ASSOCIÉS

Le dossier de Michael Chadwick est reporté à la fin de ce point pour discussion.

R-03-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Lacina Coulibaly, propose que le statut de professeur associé au Programme de la maîtrise en études de l'environnement soit accordé à monsieur Omer Chouinard pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Sonia Blaney, propose que le statut de professeur associé au Département de génie électrique de monsieur Guillaume Durand soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020).

**ADOPTÉE
1 abstention**

R-05-CFESR-180427 : Christine Paulin, appuyée par Mario Paris, propose que le statut de professeur associé à l'École de psychologie de monsieur Raymond M. Klein soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-180427 : Lacina Coulibaly, appuyé par Denise Merkle, propose que le statut de professeure associée à l'École de foresterie de madame Solange Nadeau soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-07-CFESR-180427 : Donatien Avelé, appuyé par Annie Roy-Charland, propose que le statut de professeure associée au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie soit accordé à madame Nadia Rousseau pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-08-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Sonia Blaney, propose que le statut de professeur associé au Programme de la maîtrise en études de l'environnement soit accordé à monsieur Doug Swain pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-09-CFESR-180427 : Christine Paulin, appuyée par Patrice Nicolas, propose que le statut de professeur associé au Programme de la maîtrise en études de l'environnement de monsieur Sebastian Weissenberger soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Conseil examine la demande de Michael Chadwick, chercheur retraité de Pêches et Océans. Monsieur Chadwick n'a aucune publication durant les cinq dernières années. Les membres se questionnent à savoir si ce statut est demandé afin qu'il puisse codiriger des thèses ou s'il s'agit plutôt d'une marque de reconnaissance. Les membres suggèrent de vérifier auprès du directeur du Programme de la maîtrise en études de l'environnement afin de voir si le statut de chercheur associé serait plus approprié pour ce dossier.

Le vice-doyen soulève la question des éditeurs malhonnêtes dans les dossiers de membres associés. Les membres conviennent que ces dossiers doivent respecter la politique de la FESR. On suggère d'ajouter une attestation de l'unité où elle confirmera avoir vérifié les publications du membre associé au formulaire de nomination ou de renouvellement.

B. CHERCHEUSE ASSOCIÉE

R-10-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Lacina Coulibaly, propose que le statut de chercheuse associée à l'École de foresterie soit accordé à madame Stéphanie LeBel-Landry pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS

A. MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES (NUTRITION-ALIMENTATION)

La modification du programme de Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) a été présentée par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Cette proposition fait suite à l'évaluation externe du programme en 2015. Ce programme est inscrit sur la liste des programmes à redéfinir ou à abolir du rapport sur la planification académique.

Le programme modifié comporte deux concentrations (nutrition et sciences des aliments), une disposition qui ne correspond pas au cadre des programmes actuel. La possibilité d'assortir un programme de concentrations (mentions, options, spécialisations) sera évaluée par le Comité des programmes du Sénat académique.

R-11-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Annie Roy-Charland, propose que la modification du programme de Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) soit adoptée.

ADOPTÉE
1 abstention

B. CRÉATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES INTERDISCIPLINAIRE EN SANTÉ

Une proposition de création d'un programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé a été présentée par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Ce programme d'études supérieures est identifié dans la planification académique de l'Université comme programme à créer.

Il y a deux modifications mineures à apporter à cette proposition : remplacer « de la » par « en » dans le nom du programme et prévoir le versement des crédits d'encadrement au moment du dépôt initial de la thèse et non au moment du dépôt final.

R-12-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Mario Paris, propose que la création du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé soit adoptée sous réserve de modifications mineures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. MODIFICATION DES PROGRAMMES DE DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DE DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

La modification des programmes de Diplôme d'études supérieures en administration publique et de Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé a été présentée par la Faculté des arts et des sciences sociales. Les modifications proposées

consistent essentiellement à réduire de 30 à 24 le nombre de crédits de ces programmes.

R-13-CFESR-180427 : Mario Paris, appuyé par Donatien Avelé, propose que la modification du programme de Diplôme d'études supérieures en administration publique soit adoptée.

ADOPTÉE
1 abstention

R-14-CFESR-180427 : Denise Merkle, appuyée par Sonia Blaney, propose que la modification du programme de Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé soit adoptée.

ADOPTÉE
1 abstention

6. CRÉATION DU CENTRE D'INNOVATION ET DE RECHERCHE SUR LE CANNABIS

La FESR a reçu de trois professeurs de la Faculté des sciences une demande de création d'un Centre d'innovation et de recherche sur le cannabis. Avec la légalisation du cannabis au Canada, la recherche sur ce sujet est d'actualité et le Nouveau-Brunswick juge le secteur économique entourant le cannabis comme étant prioritaire. La création de ce centre augmentera la visibilité de la Faculté des sciences et de l'Université de Moncton.

R-15-CFESR-180427 : Simon Lamarre, appuyé par Sonia Blaney, propose que la proposition de création du Centre d'innovation et de recherche sur le cannabis soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT AUTOMATIQUES SELON L'ARTICLE 24.18.01

Mario Paris demande des précisions par rapport aux critères d'attribution des crédits de dégrèvement automatiques aux professeurs et professeures étant chercheuses ou chercheurs principaux d'une subvention d'un grand conseil de recherche du Canada. Dans son cas, il est détenteur d'une subvention d'engagement partenarial du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et on lui a dit qu'il n'était pas admissible aux crédits prévus par l'article 24.18.01. Le doyen explique que l'interprétation de cet article jusqu'ici s'est toujours limitée aux subventions ordinaires des grands conseils et suggère au membre de porter cette question à l'attention de l'ABPPUM.

8. CRÉATION D'UN DÉPÔT INSTITUTIONNEL POUR LE LIBRE ACCÈS AUX PUBLICATIONS

L'Université de Moncton veut créer un dépôt institutionnel pour le libre accès aux publications. Il y a eu quelques rencontres d'un comité d'étude préliminaire composé du doyen, du vice-doyen, de la bibliothécaire de référence Victoria Volkanova et de la bibliothécaire en chef Marthe Brideau. Un comité formel sera créé en ajoutant deux membres du corps professoral, une étudiante ou un étudiant et possiblement une ou un deuxième bibliothécaire. Caitlin Furlong sera la représentante étudiante. L'ABPPUM lancera un appel de candidatures auprès de ses membres afin de choisir deux représentantes ou représentants. Le doyen encourage les membres du Conseil à soumettre leur candidature.

9. INFORMATIONS

A. ASSEMBLÉE DE LA FESR – NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le vice-doyen annonce la nomination des nouveaux membres de l'Assemblée de la FESR pour l'année 2017-2018. Dans le cas des nouveaux membres, la nomination est automatique (c'est-à-dire sans évaluation du dossier) sur réception, par la FESR, du dossier de renseignements professionnels accompagné de la recommandation de l'unité. La nomination est donc automatique peu importe la productivité en recherche qui figure au dossier. La durée du mandat de tous les membres, anciens et nouveau, ayant été récemment prolongée à cinq années, on devra évaluer l'impact de ce changement et ses conséquences, notamment en ce qui a trait à la direction des thèses.

10. AUTRES

A. SERVICE D'AIDE EN STATISTIQUE

Le doyen informe les membres qu'un service d'aide en statistique sera lancé prochainement pour les étudiantes et étudiants et leurs superviseuses et superviseurs. Le responsable de ce nouveau service sera Philippe Rousselle du Centre de données de recherche (CDR). Ce service sera offert gratuitement.

B. NOUVEAU PROGRAMME DE COLLABORATIONS INTER-CAMPUS

Un nouveau concours de subvention de recherche inter-campus sera annoncé cette année afin d'encourager des collaborations entre professeures et professeurs de campus différents. Le doyen suggère que le Comité de sélection des demandes pour fin de diffusion évalue les demandes de ce nouveau programme.

11. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 40.

Préparé par Natalie C. LeBlanc
Secrétaire de la réunion